

Paris, le 18 octobre 2010

Communiqué de presse

Offrir une meilleure qualité de vie aux habitants des quartiers populaires : l'Acisé et l'ANRU signent un accord-cadre pour une coopération renforcée

Afin de renforcer l'efficacité et la visibilité de leurs actions en faveur des habitants des quartiers populaires, dans le cadre de la politique de la ville menée par Fadela Amara, l'Acisé et l'ANRU ont signé le 18 octobre 2010 leur premier accord-cadre pour une coopération renforcée entre les deux agences.

Signe que la rénovation urbaine doit aujourd'hui s'articuler avec l'ensemble des programmes en faveur de la cohésion sociale dans les quartiers, cet accord-cadre est la base d'un partenariat renouvelé.

Il aura pour objectifs principaux de fixer **un cadre de référence stratégique commun** et de **préciser les domaines et les modalités de la coordination** de l'action des deux agences au niveau national et au niveau territorial.

Des objectifs concrets pour mieux se coordonner

L'accord-cadre signé ce jour formalisera la coopération entre l'Acisé et l'ANRU en :

- **Identifiant les principaux domaines de travail en commun** des deux agences ;
- Favorisant l'émergence et à la mise en œuvre de **projets cohérents de territoire** ;
- Définissant des modalités de travail pour favoriser l'articulation entre les deux Agences, leur donner **une meilleure visibilité** tant au niveau de leurs délégués territoriaux et des services déconcentrés de l'Etat que des bénéficiaires de leurs actions ;
- Clarifiant **par des orientations et instructions conjointes** le rôle de chaque Agence dans le pilotage de ces actions, tout en définissant, lorsque cela est opportun, un chef de file dans la conduite de ces actions.

Points d'étapes sur le suivi du PRU (Plan de Rénovation Urbaine), développement de formations pour les professionnels locaux, optimisation des échanges de données sont quelques uns des axes fonctionnels que l'Acisé et l'ANRU s'engagent à mettre en œuvre.

Relogement, accès à l'emploi, gestion urbaine de proximité, éducation, culture etc. : des interventions complémentaires sur l'ensemble des domaines d'action pour l'amélioration de la vie dans les quartiers.

L'accord-cadre permettra de mieux articuler les interventions des deux agences sur l'ensemble des domaines d'intervention qui amélioreront la qualité du « vivre ensemble » dans les quartiers.

Au-delà de la simple rénovation urbaine, l'Acsé et l'ANRU s'engagent à favoriser le développement durable des quartiers populaires en fédérant autour de leurs actions communes un réseau de professionnels et d'acteurs locaux (collectivités territoriales, établissements publics, associations, entreprises etc.).

Quelques exemples concrets d'action

La gestion urbaine et sociale de proximité

L'Acsé et l'ANRU se coordonnent aujourd'hui pour aider à l'amélioration du cadre de vie des habitants à l'occasion des projets de rénovation urbaine. Au-delà de l'ingénierie et des chantiers de rénovation, les deux agences renforceront les échanges d'information et leur coopération sur l'entretien des espaces verts, l'animation des quartiers, la promotion de l'accès au logement etc. Les échanges d'information seront notamment renforcés sur les sites bénéficiant des « diagnostics en marchant » (observation des problématiques des quartiers in situ).

La gestion urbaine et sociale a été intégrée dès la conception du projet de rénovation urbaine à Saint-Dizier

« Les grands choix urbanistiques ont certes été faits par la Ville, mais ceux touchant à l'environnement, aux équipements de proximité, ont été faits dans une concertation étroite. Des réunions sur le terrain, quasiment immeuble par immeuble, ont généré une implication forte des habitants. Un autre mode d'association de la population a pu être mis en place grâce à la clause d'insertion.

Au début, son application a été difficile, car les entreprises ne se prêtaient pas totalement au jeu. Ils justifiaient, par exemple, de la complexité d'un marché pour ne pas y souscrire. Nous avons alors dû travailler plus finement, et leur faire une présélection des candidats, au-delà du simple aspect juridique de la clause.

Depuis que nous faisons cet effort de préparation, ce dispositif donne satisfaction à tous.

Dans les zones rénovées, le rapport à la ville a complètement changé.

Les aménagements qu'on pensait, Ville comme habitants, devoir être en pied d'immeuble ont été réalisés plus loin, mais facilement accessibles. Ce glissement nous a fait passer de l'échelle du quartier à celle de la ville ».

François Cornut-Gentille - Maire de Saint-Dizier

L'accès à l'emploi

Afin de créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les personnes les plus en difficulté, l'ANRU et l'Acsé ont développé en 2009 un **programme Insertion-Rénovation** visant à créer une centaine de chantiers sur les sites en rénovation urbaine.

L'engagement des deux agences au travers de l'accord-cadre permettra d'accroître les aides mobilisées pour ce programme, de soutenir les projets au niveau local grâce à un renforcement de l'assistance technique, juridique et social, de sensibiliser les délégués territoriaux pour suivre et évaluer les projets et ses effets positifs sur les bénéficiaires.

Le chantier insertion/rénovation du quartier La Roseraie à Perpignan

Depuis 2008, un des premiers chantiers insertion/rénovation est porté par la régie de quartier La Roseraie services à Perpignan. Non seulement, ce programme permet de rénover les quartiers du Bas et Moyen Vernet, mais aussi d'assurer l'emploi de dix salariés, habitants du quartier. Leur embauche prévoit une formation AFPA de dix semaines de 35 heures, débouchant sur une certification de capacité professionnelle de peintre-façadier. S'ils le désirent, ces salariés pourront d'ailleurs poursuivre leur qualification professionnelle et obtenir celle de peintre en bâtiment. La mise en situation sur un chantier présent dans leur quartier, le fait de côtoyer différents professionnels, tout en contribuant à rénover les cages d'escalier ou le centre de loisirs de leur quartier, s'avère probant pour des jeunes en demande, dont l'assiduité et le travail sont reconnus.

La sécurité

Les commerces de proximité, auxquels s'adjoignent les services et activités médicales sont tout à la fois des pôles d'activités économiques et des espaces d'échanges sociaux. La sécurité des commerces est au cœur des enjeux liés à la cohésion sociale et à la rénovation urbaine. Dans ce domaine, l'Acse et l'ANRU renforceront leur coopération sur plusieurs axes : formation à « la sécurité et la tranquillité » pour les acteurs locaux, élaboration de fiches et corpus de textes sur les bonnes pratiques, comité de pilotage associant les acteurs du logement social etc.

Une initiative originale de la Ville d'Orly

Partant du principe selon lequel il est nécessaire de mettre en place des actions pédagogiques en direction des enfants et préadolescents, la ville d'Orly a mené une opération originale pour faire respecter les commerces, prévenir les incivilités et lutter contre l'insécurité. En partenariat avec la CCI du Val de marne, la chambre des métiers, l'école européenne supérieure d'animation d'Orly, l'Opac, les commerçants, la ville a organisé un grand jeu concours intitulé « *imagine que tu es commerçant* ». Ce concours a abouti à la réalisation d'une BD rapprochant les jeunes du quartier et les commerçants de proximité créant ainsi rencontres et respect.

La culture

L'égalité des chances passe aussi par l'accès à la culture et la valorisation des potentiels créateurs de chacun. L'Acse et l'ANRU renforcent aujourd'hui leur coopération sur les projets qui favorisent l'accès des habitants des quartiers au patrimoine ainsi qu'aux équipements et manifestations culturels.

Le quartier de Kervévanec à Lorient

D'octobre 2007 à mars 2008, deux étages d'une tour HLM en voie de réhabilitation, soit neuf appartements, ont été investis par l'association Idées Détournées. Les membres de l'association ont invité tous les volontaires (habitants du quartier mais aussi artistes, écoles, voisins, ...) à laisser libre cours à leur imagination et à s'approprier les lieux. Le musée éphémère du quartier Kervévanec à Lorient est donc une tour vouée à la démolition que les artistes et les habitants de toute la ville vont pouvoir investir et métamorphoser en galeries éphémères jusqu'à l'instant final : la démolition.

L'Acse en bref

L'Acse Etablissement public national à caractère administratif, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances a été créée par la loi du 31 mars 2006 pour renforcer l'action de l'Etat en faveur des habitants des 2 213 quartiers de la politique de la ville et pour promouvoir l'égalité des chances et la diversité. Avec un budget d'intervention de 379,9 millions € et 130 collaborateurs au siège parisien, l'agence s'appuie sur son réseau au sein des directions régionales de la cohésion sociale et des préfectures, pour coordonner 30 000 actions engagées pour la ville, par les acteurs publics, privés et associatifs.

L'ANRU en bref

L'ANRU met en œuvre la vaste opération de rénovation urbaine initiée par Jean-Louis Borloo en 2003. Elle gère l'engagement de l'Etat à hauteur de 12 milliards d'investissements qui généreront 42 milliards de travaux pour la politique de la ville. A l'horizon 2013, 490 quartiers en grandes difficultés sociales, urbaines et économiques seront ainsi rénovés dans toute la France.

Contacts presse

ACSE

Elise Hermant

01 58 47 84 09

elise.hermant@eurorscg.fr

ANRU

Laurence Quercy

Tél. : 01 53 63 55 05

lquercy@anru.fr